



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## aides à domicile

Question écrite n° 54610

### Texte de la question

M. Philippe Martin attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les inquiétudes des représentants du service d'aide à domicile de la Marne concernant l'insuffisance des moyens financiers qui lui sont accordés par la CRAM du Nord-Est. Depuis plus de vingt-cinq ans, la fédération familles rurales de la Marne et son réseau d'associations assurent une aide et une assistance aux personnes âgées à leur domicile. Ainsi, en 1999, 94 415 heures de travail ont été réalisées par 428 aides à domicile chez 711 retraités. Or, la dotation octroyée pour l'exercice 2000 ne permet pas de poursuivre dans des conditions satisfaisantes le service aux personnes âgées ni de régler les salaires des aides à domicile. Au regard de cette situation préoccupante, les responsables de la fédération familles rurales de la Marne ont décidé de ne plus répondre à de nouvelles demandes d'aide à domicile et de réduire leurs interventions en direction des personnes âgées. Afin de résoudre ces difficultés et de maintenir une action essentielle auprès des familles domiciliées en milieu rural, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures urgentes qu'elle compte prendre sur ce dossier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Armand Martin](#)

**Circonscription :** Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 54610

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 décembre 2000, page 6802